

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2713

présenté par

Mme Meynier-Millefert, M. Michels, M. Thiébaud, M. Leclabart, M. Krabal, M. Batut,
Mme Boyer, M. Fugit, M. Testé, M. Haury, Mme Vanceunebrock, Mme Khedher, Mme Brulebois,
Mme Mörch, Mme Pouzyreff, Mme Sarles et M. Alauzet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.